

Pertes et Gaspillages dans la Restauration Scolaire

SIVOM Cadoule-Bérange-Salaison

2016-2017

Historique : grâce à une proposition du responsable de la politique alimentaire de la ville de Montpellier et l'accord des membres responsables de la restauration scolaire du SIVOM CBS, une étude a été menée au deuxième trimestre 2016 dans les communes du SIVOM dans le cadre d'un programme international de recherche mené par l'INRA sur le thème du gaspillage alimentaire dans le secteur scolaire urbain.

Objectifs : par la description du système de restauration scolaire, mise en place d'une méthodologie d'évaluation quantitative et qualitative du gaspillage, analyse des causes du gaspillage et recherche de données chiffrées de pesées.

Méthodologie : entretiens avec les élus et le personnel des cuisines et restaurants, pesées et analyses des résultats, observation de l'environnement des repas dans différentes communes du SIVOM.

Restitution des résultats et comparaison avec les données nationales et de la métropole de Montpellier : le 18 avril, présentation des résultats à Jacou avec la présence de **Julie Bigue***, ingénieur agronome et enquêtrice (INRA), **Christophe Soulard**, maître de stage INRA et **Luc Lignon***, directeur de la politique alimentaire, ville de Montpellier.

Résultats : la moyenne de quantité de gaspillage est de 157 grammes/repas pour notre SIVOM (environ 3500 repas/jour). Même résultat sur la ville de Montpellier (environ 14000 repas/jour) alors que la moyenne nationale est de 70 g.
D'une manière générale au niveau mondial, 1/3 des aliments sont perdus dans le monde.

Actions-Réactions : réduire les quantités, informer et sensibiliser les enfants, améliorer la présentation de l'assiette, sensibiliser au tri, améliorer les conditions acoustiques et environnementales du temps de repas, redéfinir les composantes du repas en nombre et qualité et changer les habitudes si nécessaire (bruit, temps de repas, portions en fonction de l'âge...).

Objectifs du SIVOM CBS : à définir ensemble avec les 13 communes concernées. Deux impératifs : agir avant 2019, date du renouvellement du contrat avec le prestataire Compass Group et travailler en concertation étroite avec la métropole de Montpellier qui a déjà un programme en cours et la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup en lien avec une commune du SIVOM.

Prévisionnel 2017-2019: préparation des objectifs prioritaires du SIVOM CBS à définir avec les élus des communes concernées concernant la réduction des pertes et gaspillages dans la restauration scolaire.

Jacou le 27/04/2017